



## AAP PON IEJ\_973-02

Le Préfet de Guyane, en qualité d'autorité de gestion déléguée du Programme Opérationnel National (PON) pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) sur la période 2014-2015, conformément au souhait du partenariat régional, relance l'appel à projets déconcentré de l'IEJ.

Le Programme Opérationnel National pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (PON IEJ) finance des actions en faveur de tous les jeunes âgés de moins de 26 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation, dénommés NEET (Neither in Employment nor in Education or Training), résidant en Guyane ou pouvant justifier d'une domiciliation effective au moment de l'inscription dans l'action, et qui sont inactifs ou chômeurs, qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi.

Cet appel à projets est ouvert aux structures qui œuvrent en faveur des jeunes, pouvant justifier d'une capacité de mise en œuvre du (des) projet(s) et de production de résultats dans le périmètre temporel défini. Il a pour objectif le cofinancement de trois types d'actions :

- Un repérage précoce, en particulier des jeunes les plus éloignés du marché du travail ;
- Un accompagnement personnalisé ;
- Des expériences d'immersion professionnelle.
- .

Le cahier des charges est téléchargeable sur le site <http://www.guyane.dieccte.gouv.fr/Guyane>  
Retrait direct au service FSE de la DIECCTE Guyane.

CS46009

97 306 CAYENNE Cedex

**Date limite de dépôt des candidatures : 20/08/2015**

**La demande de concours est obligatoirement à effectuer sur le site Ma  
Démarche FSE**

**[https://ma-demarche-fse.fr/si\\_fse/servlet/login.html](https://ma-demarche-fse.fr/si_fse/servlet/login.html)**